

POUR UN DROIT EFFECTIF A LA SANTE !

La Ligue des droits de l'Homme s'inquiète des atteintes au droit fondamental de tout être humain, quelles que soient sa nationalité et sa situation sociale, à accéder à une protection sociale et à des soins de qualité (art. 25 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme).

NON A L'AUGMENTATION DU COUT DE LA SANTE POUR LES ASSURES !

Afin de réduire le déficit de l'assurance maladie, l'Etat impose aux patients de payer de plus en plus, : franchises médicales, déremboursement des médicaments. Cela se fait au détriment des principes de solidarité ayant conduit à la création de la sécurité sociale.

NON AUX INEGALITES CROISSANTES D'ACCES AUX SOINS ! Trop de médecins refusent encore les titulaires de la CMU. L'aide médicale d'Etat pour les étrangers est sans cesse mise en cause. Beaucoup de médecins spécialistes pratiquent des dépassements d'honoraires qui empêchent que les gens modestes puissent se soigner.

NON A LA PURE LOGIQUE COMPTABLE DANS LA GESTION HOSPITALIERE ! Nous sommes opposés à la hausse du forfait hospitalier à la charge des patients qui ne résoudra en rien le déficit des hôpitaux français.

La LDH promeut au contraire sur tous les terrains :

- **UN DEBAT POLITIQUE TRANSPARENT** sur les moyens et les objectifs que la collectivité veut accorder à la santé ;
- **UNE POLITIQUE DE SANTE PUBLIQUE QUI DEVELOPPE LA PREVENTION** - sans contrôle social - et agisse sur tous les facteurs déterminants de la maladie (conditions de vie et travail) ;
- **LA CONSERVATION D'UNE ASSURANCE MALADIE SOLIDAIRE** et d'un hôpital public performant, seuls en mesure de garantir à tous l'accès à des soins de qualité.